

Programme d'accompagnement pédagogique pour le Prix Liberté 2027 - Normandie

Le Prix Liberté

Le Prix Liberté est un projet pédagogique de sensibilisation à la liberté, à la paix et aux droits de l'Homme ancré dans les valeurs portées par le Débarquement du 6 juin 1944 en Normandie.

Créé et porté par la Région Normandie, mis en œuvre avec l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, en partenariat étroit avec les Autorités Académiques de Normandie et le réseau Canopé, le Prix Liberté invite les jeunes de 15 à 25 ans en France et dans le monde entier, à désigner chaque année une personne ou une organisation engagée dans un combat exemplaire en faveur de la liberté au terme d'un parcours pédagogique.

De la phase d'appel à proposition à la cérémonie, le Prix Liberté représente ainsi une opportunité unique pour les établissements scolaires, universitaires et les structures associatives d'accompagner leurs élèves/jeunes à :

- Construire leur citoyenneté en s'appropriant la lutte pour les droits et libertés et en s'engageant dans un projet international participatif ;
- S'ouvrir au monde en explorant les enjeux de la liberté selon différents contextes culturels, géographiques, politiques et sociaux ;
- Développer leur esprit critique, leurs capacités d'analyse et d'argumentation à l'écrit et à l'oral, en français ou dans une langue étrangère.



1. Le processus de désignation

Le processus de désignation du Prix Liberté se déploie chaque année de septembre à juin à travers trois grandes étapes, lors desquelles les jeunes sont les seuls acteurs et décisionnaires :

- **Appel à proposition « Notre Prix Liberté 2027 » du 1^{er} septembre au 12 janvier 2027**

Les jeunes de 15-25 ans sont invités à présenter dans le formulaire en ligne « Notre Prix Liberté » la personne ou l'organisation dont ils souhaitent défendre et récompenser le combat pour la liberté.

- **Délibérations du jury international du 15 au 19 février 2027**

Un jury international de 24 jeunes de 15-25 ans se réunit à Caen en Normandie pour étudier toutes les propositions « Notre Prix Liberté ». Ils déterminent collectivement les trois nommés finalistes qui seront soumis au vote international.

- **Vote du 22 mars au 30 avril 2027**

Les jeunes de 15 à 25 ans du monde entier désignent le ou la lauréat(e) du Prix Liberté 2027 parmi les trois nommés selon l'une des trois modalités de vote possibles : les rencontres du vote Prix Liberté, le vote en classe et le vote en ligne.

2. La cérémonie de remise du Prix Liberté

Chaque édition se clôt par la cérémonie de remise du Prix au Zénith de Caen au cours de laquelle le lauréat (ou son représentant) reçoit un trophée et une dotation de 25 000 € pour soutenir son combat.

Cette cérémonie est avant tout un temps de restitution du dispositif dans ses différentes phases pédagogiques et permet de rassembler, autour du/ de la lauréat(e) et des autres figures marquantes du Prix Liberté, près de 4 000 jeunes ayant pris part processus de désignation. A ce titre, elle fait partie intégrante du projet ; par conséquent, **l'engagement d'une classe ou d'un groupe de jeunes normands dans le programme pédagogique implique nécessairement, sauf empêchement majeur, sa participation à la cérémonie.**

Engager une classe ou un groupe dans le Prix Liberté 2027

En étroite collaboration avec les autorités académiques, l'institut international des droits de l'Homme et de la paix met en œuvre un **programme d'accompagnement pédagogique spécifique à destination des acteurs éducatifs normands** qui souhaitent accompagner une classe ou un groupe dans le Prix liberté.

L'objectif du programme d'accompagnement est de faciliter la participation au Prix Liberté en permettant aux enseignants et acteurs de jeunesse de :

- Bénéficier de ressources pédagogiques et d'un accompagnement de l'équipe de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix ;
- Être formé aux outils et à la méthode de l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique ;
- Rejoindre un réseau régional d'acteurs éducatifs engagés dans le projet et échanger des bonnes pratiques dans la mise en œuvre du Prix Liberté.

A chaque étape du projet, l'équipe de l'Institut propose un **accompagnement individualisé et des ressources clés en main** permettant à chacun de s'approprier le projet selon ses besoins et son contexte pédagogique.



Deux formules : deux degrés d'autonomie dans le projet

Pour la rentrée 2026-2027, l'offre pédagogique propose deux formules d'accompagnement impliquant deux degrés d'autonomie dans la mise en œuvre du projet.

- **La formule 1** propose un accompagnement plus soutenu de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix sur la phase d'appel à proposition, et la participation à un temps démocratique lors de la phase de vote. Cette formule s'adresse aux enseignants /encadrants s'engageant dans le Prix Liberté **pour la première ou la deuxième année consécutive.**
- **La formule 2** implique un plus grand niveau d'autonomie avec la réalisation des séances « Notre Prix Liberté » par l'enseignant/encadrant. Lors de la phase de vote, l'enseignant/encadrant choisit parmi les deux modalités de vote : la rencontre du vote Prix Liberté ou le vote en classe. Cette formule s'adresse aux enseignants/encadrants s'engageant dans le Prix Liberté **pour la deuxième année consécutive ou plus.**

Quelle que soit la formule choisie, des temps de formation, des ressources pédagogiques et la participation à la cérémonie de remise du Prix Liberté en juin 2027 sont inclus.

Pour voir le détail des formules, voir Annexe 1 et 2.



Enseignants : intégrez le Prix Liberté dans les programmes scolaires

Interdisciplinarité

Le Prix Liberté invite les élèves à s'interroger sur l'effectivité des droits et libertés dans toutes les sphères de la vie sociale et à mobiliser un ensemble de compétences transversales à l'écrit et à l'oral. Cette dynamique offre un cadre propice au développement de projets interdisciplinaires, permettant d'articuler connaissances, capacités d'analyse, argumentation et engagement citoyen, tout en donnant davantage de sens aux apprentissages.

Ainsi, ce Prix répond aux objectifs pédagogiques d'une pluralité d'enseignements : lettres, histoire, géographie, enseignement moral et civique, sciences économiques et sociales, langues vivantes... mais plus encore il est particulièrement pertinent pour faire dialoguer les disciplines au service d'une meilleure compréhension du monde contemporain.

Parcours citoyen

Le Prix Liberté favorise une réflexion sur les enjeux du monde contemporain et tend à initier une démarche d'engagement. Aussi, il invite les jeunes/apprenants à participer de façon concrète à un processus de prise de décision démocratique à grande échelle. En les conduisant à analyser des situations complexes, à confronter des points de vue et à questionner les formes d'engagement en faveur des libertés, il contribue également au développement de leur esprit critique et de leur capacité à exercer un jugement éclairé. Le Prix Liberté permet ainsi aux jeunes de vivre leur citoyenneté de manière active en exerçant leur droit à la participation : il s'inscrit pleinement dans le parcours citoyen.

Valorisation dans Parcoursup

La participation au Prix Liberté peut être valorisée dans la rubrique « Activités et centres d'intérêt » sur Parcoursup en tant qu'expérience concrète d'engagement citoyen. L'élève peut également s'appuyer sur sa participation au projet pour motiver un projet de formation en démontrant le développement de compétences transversales essentielles : capacité d'analyse et développement de l'esprit critique ; capacités d'argumentation à l'écrit et à l'oral ; travail en équipe ; démarche d'engagement sur un sujet spécifique.

S'engager sur un projet annuel

Le Prix Liberté invite les jeunes à prendre part à un processus de prise de décision démocratique du début à la fin : de la proposition d'un profil et à la nomination du lauréat. Il déploie ses effets pédagogiques sur un temps long, impliquant une participation active à toutes les étapes du projet.

Le déploiement de ce projet annuel se décline comme suit :

1) **Accompagnement des jeunes/apprenants au renseignement d'un formulaire d'appel à proposition « Notre Prix Liberté »**

L'équipe de l'Institut préconise entre 3 et 6 séances pour accompagner les jeunes à choisir le profil d'une personne ou organisation menant un combat pour la liberté et renseigner le formulaire de participation ;

2) **Accompagnement des jeunes/apprenants au vote pour le nommé de leur choix**

L'équipe de l'Institut préconise entre 1 et 3 séances pour sensibiliser les jeunes à l'importance du vote dans un cadre démocratique et citoyen et aux enjeux des combats des trois nommés.

L'équipe de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix se tient à la disposition des équipes pédagogiques les accompagner à estimer et à adapter ces temps au besoin.

Les places dans le programme d'accompagnement étant limitées, **une inscription au programme à la rentrée vaut engagement de participer à l'entièreté du projet pour l'année scolaire à venir** (de la phase d'appel à proposition à la cérémonie de remise du Prix Liberté).

Important :

- En cas d'empêchement à participer à une rencontre du vote Prix Liberté après inscription, l'enseignement/encadrant s'engage à mettre en œuvre le vote en classe en lieu et place.
- En cas d'empêchement majeur à participer à une étape du projet, merci de bien vouloir en informer au plus tôt l'organisation.

Conditions de participation et prise en charge

Le nombre de places dans le programme d'accompagnement étant limité, les enseignants et acteurs éducatifs sont invités à s'inscrire dès que possible via le [formulaire d'inscription](#) ([cliquez ici](#)), et ce **jusqu'au 30 septembre 2026**.

La participation au programme d'accompagnement, aux temps de formation et les frais de déplacements pour la cérémonie de remise du Prix Liberté sont pris en charge par la Région Normandie.

Les frais de déplacements pour les rencontres de vote Prix Liberté sont à la charge des établissements/structures.



Contacts

Institut international des droits de l'Homme et de la paix

- Sarah Mayer-Charlet, chargée de mission pédagogique Prix liberté - sarah.mayer-charlet@2idhp.eu
- Asmaa Atif, chargée de mission pédagogique Prix liberté - asmaa.atif@2idhp.eu

Région Normandie

- Hanna El-Messaoudi - hanna.elmessaoudi@normandie.fr - Chargée de projet Prix Liberté, Service jeunesse et politiques éducatives, Direction Jeunesse et Sport
- Cynthia Quesnel - cynthia.quesnel@normandie.fr - Gestionnaire Logistique Evènementielle, Service jeunesse et politiques éducatives, Direction Jeunesse et Sport

Organisation des rencontres du vote Prix Liberté :

- Emmanuelle Allais - emmanuelle.allais@normandie.fr - Chargée de projets, Service jeunesse et politiques éducatives, Direction Jeunesse et Sport